

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

**PRÉSENTS** : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

**ABSENTE :**

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 26-083 Versement d'une subvention de la Ville de Louviers à l'association « Bach académie en Seine-Eure »**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture

Le :

20 MAI 2026

Par affichage, le

20 MAI 2026

Fait à Louviers, le 15 mai 2026

Le Maire,

**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260511-26-083-DE  
Date de télétransmission : 20/05/2026  
Date de réception préfecture : 20/05/2026

N° 26-083

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE LA VILLE DE LOUVIERS À L'ASSOCIATION « BACH ACADEMIE EN SEINE-EURE »**

**RAPPORT**

**Mme Sylvie LANGEARD** rappelle que l'association Bach Académie en Seine-Eure, créée en 2020, a pour objet de faire la promotion des orgues patrimoniaux des villes de Vernon, Les Andelys, Louviers, Pont de l'Arche et Aubevoye, autour d'une manifestation estivale *Orgues en fête en vallée de Seine* composée de master-class d'interprétation et de concerts publics.

La Ville de Louviers soutient cette association depuis sa création. L'édition 2026 sera celle du quarantième anniversaire de la mort de Maurice Duruflé, grand compositeur luvérien.

Au programme est ainsi annoncé, le dimanche 30 août 2026 le Requiem de Duruflé, dont le grand orgue a été entièrement restauré, et qui sera joué par Alain Brunet, accompagné du chœur de chambre Paris Sciences et Lettres Université.

Il est proposé d'accorder à l'association Bach Académie en Seine-Eure une subvention de 1 800 euros pour l'organisation de ces concerts la valorisation des orgues de Louviers.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

**Considérant** la volonté de la Municipalité de valoriser les orgues de l'église Notre-Dame et de soutenir cette association de promotion des orgues patrimoniales du territoire,

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 1 800€ (mille huit cents euros) à l'association Bach Académie en Seine-Eure, somme portée au Budget de la ville pour l'exercice 2026.

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour copie conforme  
Le Maire,**

**François-Xavier PRIOLLAUD**

